



MARTIGUES, le 22 décembre 2004

GT TMD veille statistique et économique
Réunion du 20 décembre 2004 (Martigues)

Participants :

- Gabriel BERRON ; *Ville de Marseille*
- Michel BRANTHOMME ; *DRE PACA*
- Major Michel D'Ô ; *BMP Marseille*
- Marc FRENGER ; *DRIRE PACA*
- Jean-François MANGIN ; *DRE Ile de France*
- Yoann MARTIN ; *CYPRES*
- Major Albert NOTO ; *BMP Marseille*
- Bruno PONCHIE ; *BGP Conseil*
- Michel SACHER ; *CYPRES*

Excusés

- Hubert BAGOT ; *BMP Marseille*
- Jérôme CICILE ; *ADEME PACA*
- Florent FIEU ; *DRIRE PACA*
- Jean-Marie GAMBINO ; *CG des Bouches du Rhône*
- Albert MARTIN ; *DRE PACA*
- Laurent NEYER ; *DRIRE PACA*

Ordre du jour :

- Une rétrospective de l'activité du GT et des résultats obtenus depuis septembre 2004 (Yoann MARTIN ; CYPRES)
- La présentation d'une expérience similaire menée à Paris (Jean-François MANGIN ; DRE Ile de France)
- L'exposition des résultats préliminaires du volet TMD de la mission de la DRIRE PACA auprès de l'ARPA Piémont (Marc FRENGER ; DRIRE PACA)
- Une concertation sur les travaux à venir et les orientations à prendre pour 2005 (participation de tous)
- La tenue d'une réunion plénière début 2005 (participation de tous)

1. L'activité du GT et des résultats obtenus depuis septembre 2004

Conformément à la convention attributive de subvention passée entre le CYPRES (animateur du GT veille statistique et économique) et la DRE PACA, l'avancement des travaux porte sur :

- le rassemblement et l'harmonisation des données statistiques sur les risques liés au TMD,
- l'analyse des résultats pour la préparation de l'étude des risques,
- la détection des zones où les renseignements sont lacunaires et la prévision des moyens pour y remédier.

Dans ce cadre, Y. MARTIN présente le détail des éléments disponibles pour les partenaires. Il s'agit des flux de TMD routiers, par le fer et par voies navigables. La géolocalisation des accidents de TMD survenus en PACA et les analyses statistiques pour chacun des modes sont également terminées. Enfin les éléments du risque territorialisés par communes sont réunis.

1.1. Les flux de TMD routiers :

- Flux (tonnes, tonnes*Km, nombre de trajets) interrégionaux originaires et à destination de PACA pour toutes les classes de danger pour les années 1998 à 2003 (éléments statistiques et cartographiques).
- Flux interrégionaux à l'échelle du département (tonnes, tonnes*Km, nombre de trajets) pour toutes les classes de danger pour les années 1998 à 2003 (éléments statistiques et cartographiques).
- Le comptage de la circulation générale pour toutes les stations SIREDO silhouette et charge de la région avec le débit tous véhicules annuel exprimé en moyenne journalière (1999 à 2003) ; le débit P.L. annuel exprimé en moyenne journalière (1999 à 2003) ; le débit brut journalier, tous véhicules (dernière année disponible) ; le débit brut journalier pour les PL (2003).

1.2. Les flux de TMD par le fer :

- Flux (tonnes, tonnes*Km, nombre de wagons) interrégionaux originaires et à destination de PACA pour toutes les classes de danger pour les années 1998 à 2003 (éléments statistiques et cartographiques).
- Flux interrégionaux à l'échelle du département (tonnes, tonnes*Km, nombre de wagons) pour toutes les classes de danger pour les années 1998 à 2003 (éléments statistiques et cartographiques).
- Transit Espagne/Italie (tonnes, tonnes*Km, nombre de wagons) pour les années 1998 à 2003.
- Fréquentation des tronçons (tonnes, nombre de wagons) pour toutes les classes de danger pour les années 1998 à 2000.

1.3. Les flux de TMD par voies navigables :

- Flux (tonnes, tonnes*Km, nombre de trajets) interrégionaux originaires et à destination de PACA par regroupement de classes de danger pour les années 1998 à 2003 (éléments statistiques et cartographiques).
- Flux intra-régionaux à l'échelle du département (tonnes, tonnes*Km, nombre de trajets) par regroupement de classes de danger pour les années 1998 à 2003 (éléments statistiques et cartographiques).
- Fréquentation des principaux ports fluviaux (tonnes, nombre de chargements/déchargements) par regroupement des classes de danger avec origine et destination pour les années 2000 à 2003.

1.4. L'accidentologie

- Géolocalisation des accidents survenus en PACA de 1998 à 2003 pour tous les modes. La BD est informée pour analyses thématiques par :
 - L'heure
 - Le nombre de décès
 - Le nombre de blessés
 - La nature du produit transporté
 - La quantité de produit perdu
 - La nature de la route fréquentée
 - Le niveau d'urbanisation.

1.5. Un retour d'expérience sur les causes des accidents routiers répertorie les causes probables de l'événement :

- Définition du risque territorialisé
- Repérage des réseaux TMD pour tous les modes et des infrastructures d'exploitations.
- Géolocalisation des enjeux les plus exposés (à compléter pour certains départements) comme les ERP, les points de captage d'eau, les écoles, les espaces écologiquement sensibles.

- Création de zones tampon pour croiser aléa et vulnérabilité selon un scénario retenu.

Il est précisé suite à une demande de la DRE que les analyses thématiques qui portent sur les flux sont réalisées pour toutes les classes de matières dangereuses. Ces analyses pourront très prochainement être affinées par l'exploitation des résultats communiqués par le CETE en matière de comptage tous véhicules.

Face aux problèmes d'acquisition des éléments liés aux flux par canalisation M. FRENGER propose de mettre en contact le CYPRES avec la DIREM qui est l'organisme qui centralise les données.

2. Une expérience similaire menée à Paris

M. MANGIN de la DRE Ile de France est chargé de mener une étude sur le TMD routier et sur les risques associés. L'exposé des méthodes retenues et des problèmes rencontrés sont des éléments qui doivent faire avancer la réflexion sur les travaux menés en PACA.

La DRE Ile de France est en possession des données de flux et des itinéraires pour tous les produits pétroliers grâce à un questionnement systématique des dépôts pétroliers qui desservent la zone d'étude.

Un point de méthodologie est plus particulièrement soulevé. Il s'agit de la méthode à suivre pour faire un recensement exhaustif des interdictions de circulation pour les poids lourds de TMD. A ce sujet, M. MANGIN propose de mettre le SPPPI PACA en contact avec un bureau d'étude spécialisé dans la mise en cohérence des arrêtés d'interdictions et de repérage des parkings. De plus la copie de la thèse de doctorat traitant des méthodes d'évaluation du risque TMD sera remise au SPPPI PACA.

Proposition est faite de continuer d'échanger sur les méthodes lors de l'avancement des travaux.

3. Le volet TMD de la mission de la DRIRE PACA auprès de l'ARPA Piémont

L'Agence Régionale de Protection de l'Environnement du Piémont mène une étude sur le TMD semblable à celle menée en PACA. L'état d'avancement et la méthodologie sont sensiblement les mêmes et se concentrent pour l'heure sur la détermination des flux liés aux industriels émetteurs et récepteurs. Ces travaux permettent notamment de connaître les utilisateurs d'oxydes d'éthylène et les modalités de livraisons.

Il apparaît que les données dont dispose l'ARPA sont très complémentaires de celles de la région et présentent un intérêt évident pour connaître les flux en échange et en transit.

Il conviendrait de prévoir un réseau d'échange de données entre l'ARPA Piémont et le GT du SPPPI sur le TMD. La mise en place d'un projet interreg est à étudier pour 2005.

4. concertation sur les travaux à venir et les orientations à prendre

M. SACHER rappelle que des commandes émises par le CYPRES et la DRE pour le compte du GT TMD du SPPPI sont toujours en attente. Il s'agit du comptage des véhicules de TMD sur le réseau routier de PACA par le CETE Méditerranée dans le cadre du recensement quinquennal de circulation. Il s'agit également du comptage par le CETE des véhicules de TMD en transit à la frontière italienne. Notons qu'aucune décision ne peut être prise sur une commande d'exploitation EQT tant que le CETE et l'INERIS n'ont pas précisé les résultats qu'il est possible d'attendre suite à notre demande de cahier des charges.

Le CYPRES propose que pour la première partie de l'année 2005 un accompagnement des villes confrontées au problème des TMD soit fait. Le modèle de ce qu'a fait le SPIRAL sur le territoire du Grand Lyon pourrait constituer un exemple à suivre. La ville de Marseille et la communauté d'agglomérations d'Aix en Provence ont fait l'objet de premiers contacts dans cet esprit. Les villes de Toulon et de Nice sont aussi pressenties pour une éventuelle collaboration.

Enfin comme le prévoit le projet depuis sa création, la mise en place d'un guichet unique qui pourra servir de plate-forme d'information et de concertation doit être réfléchi. Les premiers mois de l'année 2005 verront donc le CYPRES prendre contact avec des partenaires possibles pour tester leurs besoins et pour réfléchir à des mises en forme possibles.

5. La tenue d'une réunion plénière début 2005

Les participants s'accordent pour dire qu'une réunion plénière devrait se réunir fin février 2005 pour définir la programmation des activités à venir du GT.

La DRIRE propose qu'une réunion préalable et restreinte aux animateurs des sous-groupes se tienne au préalable pour formaliser le GT plénier. M. BRANTHOMME annonce que les travaux menés dans le cadre du GT réglementation communiquera à ce moment aux partenaires du projet les travaux sur la compatibilité des réglementations TMD fer et mer de l'oxyde d'éthylène.